Axe 3 de la RAPT : le soutien par les pairs pour le renforcement du pouvoir d'agir et la participation des personnes

> Assistant au Projet de vie et autodétermination

Christophe LECUYER

Responsable du dispositif Assistance au Projet de Vie—Trisomie 21

Isabelle HILAIREAU

Directrice, SESSAD Trema (17)

accompagnés par une famille bénéficiaire

Mercredi 13 avril 2022











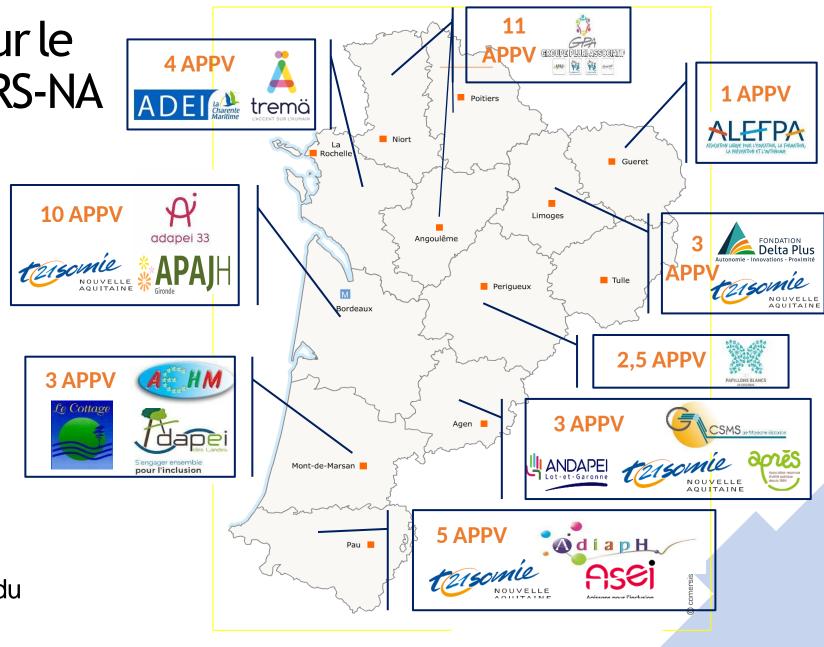
2020-2022 : Zoom sur le déploiement par l'ARS-NA

ர் Ambitions

- Renforcer la demande
- Faciliter l'accès aux droits
- Fluidifier les parcours
- Participer à une société inclusive

Principes

- Tout handicap
- Posture d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- Indépendance face à l'offre du secteur médico-social



Les principes d'action

A LA DEMANDE

Adaptation aux demandes et temporalités

SOUPLESSE

Disponible et mobile

FACILITEUR

Aux côtés de la famille pour renforcer leur capacité d'agir

REACTIVITE

Réponse rapide à une demande d'entretien

CONTINUITE

Appui tout au long du projet

OUVERTURE

Ouvrir le champ des possibles



COMPLEMENTARITE

Coopère avec les acteurs du territoire

L'APV, comment?



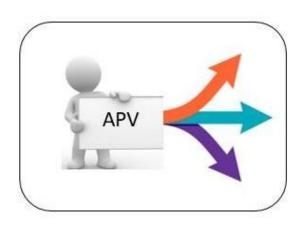
Il écoute



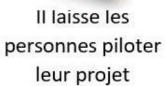
Il soutient



Il aide à réfléchir sur les envies



II laisse les



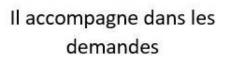


Il aide à rechercher des partenaires



Il ouvre le champ des possibles





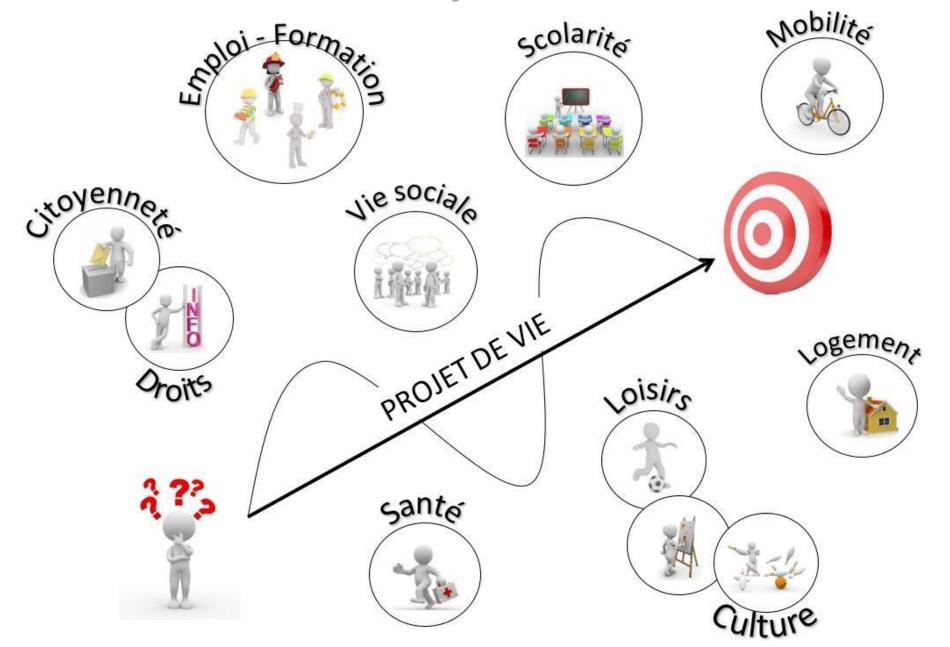


Il aide à l'expression du projet



Il informe sur les droits

Le Projet de Vie



L'Assistant aux Projet et Parcours de Vie n'est pas....

Coordinateur-trice de parcours



Référent-e



Interlocuteur-trice des partenaires





Compétences de la famille

Défenseur des Droits



Prestataire de services



Médiateur-trice



Evaluateur-trice



Assistant-e social-e







Mme Sadou Maman de Rayan



Merci pour votreattention

En savoir plus?

- Films APV 5 mn: https://bit.ly/3deAVLf
- Brochure Nexem Ocirp « La vie en mieux » : https://bit.ly/30ZYNQv
- Infographie Nexem APV « Qu'en pensent les familles » : https://bit.ly/3eosyhG
- Vidéo Nexem transformation de l'offre : https://bit.ly/2YlgJn0
- Table ronde sur la transformation de l'offre dans le cadre du live by Nexem sur le sujet, mars 2019 / le passage identifié démarre à 17mn29 : https://bit.ly/2YgTlXu
- Emission 7A Limoges « Handicap : assistance au parcours de vie », avril 2019 : https://bit.ly/2Yr0PaH
- Parcours:
 - « Marion et l'APV »: https://bit.ly/3nrvyhM
 - Focus APV « L'APV selon Madeleine » : https://bit.ly/3zt1Q0V
 - Focus APV « L'APV selon Aline, parent »: https://bit.ly/3tRYLGJ
 - Focus APV « L'APV selon Louise et Arnaud, parents » : https://bit.ly/3m0HXuP
- Entretien de Pierre Haristouy (DG T21 NA) sur l'APV, in « Inclusion sociale », Revue de l'association franco-canadienne « Côte à Côte », avril 2020 : https://bit.ly/2UYy96u
- Dossier de presse du CIH du 5 juillet 2021 et annonce du déploiement des « faciliteurs des choix de vie » : https://bit.ly/3As60wi

Mini-FAQ

- L'APV est-elle destinée à tous les handicaps ? Oui, selon le cahier des charges de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, l'APV est destinée à toutes les personnes quels que soient leur handicap, leur âge et leur parcours et qui souhaitent réfléchir à leur projet de vie.
- A quoi ça sert l'APV ? L'APV est un service de proximité inclusif qui permet de :
 - proposer un espace de de réflexion neutre pour imaginer un projet de vie, le formuler et l'affirmer
 - sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé, citoyenneté, loisirs...)
 - Identifier les ressources, avec la personne/famille, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre votre projet.
 - d'informer la personne/famille sur vos droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés
 - de soutenir la personne/famille dans l'expression de vos envies et le pilotage de vos projets tout au long de votre parcours et à votre demande
- Y a-t-il des critères d'évaluation dans le choix des personnes accompagnées par le dispositif APV ? Non, il n'y a aucun critère d'évaluation. L'APPV na pas de posture d'expertise de la situation.
- Qui décide de l'entrée dans le dispositif APV ? C'est la famille qui décide si ce dispositif répond à ses attentes après avoir eu un maximum d'informations dessus. Il n'y a pas besoin de notification MDPH pour accéder au dispositif.

Mini-FAQ

- Comment contacter un dispositif APV en Nouvelle-Aquitaine?
 - Il existe un dispositif APV sur tous les départements de la région Nouvelle-Aquitaine sauf en Corrèze. Vous trouverez les coordonnées ici : https://bit.ly/3CfKCGo
 - Les rendez-vous ont lieu selon les besoins des familles/personnes : à leur domicile ou dans un endroit tiers, aux horaires qui conviennent le mieux le dispositif APV est souple.
- Combien de temps est soutenue la personne/famille? Il n'y a pas de durée ni de rendez-vous récurrents. C'est à la carte. Cela dépend des demandes exprimées par la famille.
- Combien de situations par APPV ? Le cahier des charges de l'ARS NA précise que chaque APPV peut soutenir entre 30 et 40 situations. MAIS tout dépend de la qualification de la file active (veille/inactif/régulier/intense) sachant que la file active évolue très vite!

Mini-FAQ

- Est-ce que l'APPV ne travaille qu'avec le milieu ordinaire ? Ce n'est pas l'APPV qui travaille avec le milieu ordinaire mais la famille qui choisit les prestataires dont elle a besoin pour mettre en œuvre son projet de vie. Cela concerne le milieu ordinaire comme le milieu spécialisé! Ce n'est pas seulement le secteur qui importe mais le type de prestations qui est proposé.
- En quoi l'APPV est un métier à part entière de l'intervention spéciale? L'APPV n'est ni coordinateur ni référent : c'est la personne/famille qui coordonne son parcours et est elle-même référente de sa propre situation en tant que maître d'ouvrage (MOA). L'APPV ne réalise pas de prestations et ne met pas en œuvre d'accompagnement : ce rôle est assuré par les ressources expertes du territoire (métiers du droit commun et/ou droit spécialisé) en tant que maîtrise d'œuvre (MOE). L'APPV se situe en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) aux côtés des familles pour faciliter l'expression de leur projet de vie et soutenir ce projet à leurs côtés à leur demande.

L'auto-détermination

Appui théorique

Nous vous invitons à faire un lien entre cette diapositive et la n°13 (hyperlien entre 2 diapositives) autour des principes d'intervention de l'APPV si vous souhaitez ajouter une approche plus théorique selon votre public-cible de présentation.

« Ensemble des habiletés et des attitudes requises chez une personne, lui permettant d'agir directement sur sa vie, en effectuant des choix libres, non influencés par des agents externes indus, en vue de maintenir ou d'améliorer sa qualité de vie » (Wehmeyer, 2005)

→ M i s en pratique dans le métier d'APPV!

Retours vers les principes!

Le pouvoir d'agir / Empowerment

Appui théorique

« L'empowerment est défini comme un processus par lequel des gens, des organisations et des communautés gagnent de la maitrise sur ce qui les concerne, sur leur destinée. Centré sur les solutions, sur les forces, les droits et les habilités de la personne » (Proulx, Gagnieret Guay, 2006).

→ Mis en pratique dans le métier d'APPV!

→ Nous vous invitons à faire un lien entre cette diapositive et la n°13 (hyperlien entre 2 diapositives) autour des principes d'intervention de l'APPV si vous souhaitez ajouter une approche plus théorique selon votre public-cible de présentation.





Le Système Equitable de Coopération

• Appui théorique : place le devenir au centre (S. Ebersold, JJ Detraux)

...à la coopération centrée sur le De la personne au centre de devenir de la personne l'accompagnement... Acteur Acteur personne professionnel professionnel parents personne Devenir de la parents Acteur Acteur personne social santé **Acteur** Acteur santé social Mettre la personne au centre des préoccupations Collaborer pour répondre aux besoins de la personne Mettre le devenir de la personne au centre (avenir et engagements réciproques) Prendre en compte les besoins des =/= acteurs Mis en pratique dans le métier d'APPV!